



Qu'est-ce qu'une Alliance française ?

Chaque Alliance française est une association de droit local à but non lucratif qui exerce sa mission de manière autonome, en dehors de tout engagement de nature politique ou religieuse. Née en 1883, l'Alliance française constitue la première école de langue française et la première ONG culturelle au monde. Son programme est d'assurer la diffusion de la langue et de la culture francophone dans le monde entier : 834 Alliances françaises présentes dans 132 pays !

... et l'Alliance française de Genève?

1979 – Inauguration du Centre pédagogique et des examens

1997 – Création de L'Alliance française de Genève

L'Ambassadeur de France à Berne est Président d'Honneur

Adhérer, c'est ...

- Soutenir nos engagements actuels
- Faire partie du 1er réseau culturel international
- Participer à des événements, des créations et si vous le souhaitez, en proposer
- Valoriser les liens : conférences-débats, visites, collaboration avec d'autres associations et acteurs culturels

**Être nombreux
faisant l'énergie et la
reconnaissance...**

*Adhérer vous fera bénéficier
d'avantages concrets et de
réductions.*

*Notre Alliance est attirée par les
rencontres.*

Soyez des nôtres !



Bulletin d'inscription

Je désire m'inscrire comme membre de l'Alliance française de Genève

- | | | |
|---|------------------|---|
| <input type="radio"/> Adultes | CHF 50.- | <i>Montant à verser
sur le compte suivant :</i>
UBS AG CH-8098 ZUERICH
IBAN : CH74 0024 0240 6040 3429 U
ALLIANCE FRANCAISE DE GENEVE
1208 GENEVE
(code BIC ou SWIFT :
UBSWCHZH80A) |
| <input type="radio"/> Couples | CHF 90.- | |
| <input type="radio"/> Jeunes/étudiants | CHF 10.- | |
| <input type="radio"/> Bienfaiteurs | CHF 400.- | |

Données personnelles

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Courriel :

Téléphone :

Date : Signature :

Communication

Je souhaite m'inscrire à la Newsletter

Les données personnelles ne seront pas transmises à une tierce partie.

Les personnes ne désirant pas apparaître en photo sur notre site internet, notre page Facebook ou autre, doivent le mentionner sur ce bulletin.